

J'accuse (1)

Film, 2019

Réalisation: Roman Polanski

Distribution: Gaumont

Durée: 132'

S'il y a une cause aux héros, seconds rôles et figurants, c'est bien l'affaire Dreyfus. Souvenons-nous du débat lors de la commémoration de l'arrêt de la Cour de cassation, lancé par un spécialiste, Vincent Duclert, également biographe d'Alfred Dreyfus : le « capitaine » appartenait-il à la première catégorie ou n'était-il qu'une victime ? Le colloque international, civique et académique, organisé à l'Ecole militaire par la LDH en 2006, a permis des échanges fructueux avec Robert Badinter ou Jean-Pierre Dubois⁽²⁾.

Ce film de Roman Polanski, d'une facture classique, révèle d'indéniables qualités esthétiques : mise en scène, dialogues, décors, jeu des acteurs. Le scénario est inspiré du roman de Robert Harris, journaliste et producteur de TV, à qui Polanski a suggéré le sujet. Publié sous le titre *An Officer and a Spy*, puis de *D.*, devenu *J'accuse* pour la traduction française en poche, le livre a été deux fois primé. Robert Harris a assumé, en bon romancier, les « erreurs factuelles », comme les « tours de passe-passe dans la narration et la caractérisation des personnages », estimés « nécessaires au passage des faits à la fiction ».

Or, le cinéaste affirme que « tous les personnages et les événements évoqués dans ce film sont réels »... tout en prenant de grandes libertés avec l'histoire. Ainsi, disons-le d'emblée, la focalisation sur Picquart interroge. Certes, l'implication de l'officier est évidente dans la découverte de la forfaiture de l'Etat-major et de la justice militaire, et les dreyfusards firent de ce soldat « doux, intelligent, fin, lettré » (Victor Basch) un « demi-dieu », à rebours d'un Alfred Dreyfus jugé sévèrement par Léon Blum dans ses *Souvenirs*



sur l'Affaire⁽³⁾. Mais alors que tant de protagonistes ont fait l'objet de monographies, ce « lanceur d'alerte » - formule anachronique - était-il devenu un fantôme de la mémoire républicaine⁽⁴⁾ ? Aujourd'hui, deux livres apprécient différemment son rôle. Selon Christian Vigouroux⁽⁵⁾, l'officier a cherché à alerter son institution et, au risque de sa carrière voire de sa vie, a dû rompre avec l'armée, quand ses chefs s'enfermaient dans la raison d'Etat, pour finir ministre de la Guerre... Aux yeux d'un autre grand connaisseur de l'Affaire et biographe de Bernard Lazare, Philippe Oriol, il faut souligner, outre l'antisémitisme de Picquart, les erreurs stratégiques et les errements étiques d'un officier qui ne donne pas les moyens aux défenseurs du capitaine d'affronter le pouvoir comme l'opinion⁽⁶⁾.

Cette polarisation aboutit à des inventions et des omissions. Le réalisateur privilégie le crime de bureau, délaissant largement l'antisémitisme des foules et des élites, le poids de la presse et des associations comme la LDH. Il délaisse l'action de figures telles que Lucie Dreyfus, la marquise Arconati-Visconti, les journalistes Marguerite Durand et Séverine, Bernard Lazare, le commandant

Forzinetti, Mathieu Dreyfus et Jean Jaurès, et nombre de dreyfusistes, à l'instar des écrivains Octave Mirbeau et Pierre Quillard, des universitaires Gabriel Séailles, Lucien Herr ou Victor Basch, des politiques Auguste Scheurer-Kestner, Yves Guyot et Ludovic Trarieux, ou du successeur de Pasteur, Emile Duclaux, tous s'engageant en faveur du droit et de la justice dans une République et une humanité ouvertes. Ainsi, Polanski participe-t-il à la mythification - ou mystification ? - d'un Picquart devenu, par sa caméra, un héros ? Si la liberté de création est totale - faut-il le rappeler ici ? -, pourquoi Roman Polanski ne l'a donc pas assumée ? On l'aura compris : un beau film, au titre contestable, et à confier à toutes critiques.

E. N.

(1) Cette note n'entend aborder ni « l'affaire Polanski » (voir le communiqué de l'Observatoire de la liberté de création www.ldh-france.org/observatoire-de-la-liberte-de-creation-met-en-garde-contre-les-atteintes-a-la-libre-diffusion-des-oeuvres), ni l'assimilation par Roman Polanski des accusations portées contre lui aux persécutions qui ont frappé Alfred Dreyfus. Pascal Bruckner, dans le dossier de presse présenté à la Mostra de Venise, lui avait demandé si, « en tant que juif pourchassé pendant la guerre, en tant que cinéaste persécuté par les staliniens en Pologne », il survivrait « au maccarthysme néoféministe d'aujourd'hui ». Le réalisateur avait répondu : « Il y a des moments de l'histoire que j'ai vécus moi-même, j'ai subi la même détermination à dénigrer mes actions et à me condamner pour des choses que je n'ai pas faites »...

(2) G. Manceron et E. Naquet (dir.), *Etre dreyfusard, hier et aujourd'hui*, Pur, 2009. Voir aussi E. Naquet, « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2005-2006). A propos de quelques parutions », in *Revue historique*, 642, 2007, et « L'historiographie récente de l'affaire Dreyfus (2006-2009). A propos de quelques parutions (suite) », in *Revue historique*, 656, 2010.

(3) Francis de Pressensé commet même *Un héros : le lieutenant-colonel Picquart* (1898), tandis qu'Anatole France en fait l'inventeur du dreyfusisme dans son *Histoire contemporaine* (1897-1901).

(4) C. Prochasson, « Le colonel Picquart ou la vertu cachée », in *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 11, 1993.

(5) Georges Picquart. *Biographie*, Dalloz, 2008, rééd. 2019.

(6) *Le Faux Ami du capitaine Dreyfus. Picquart, l'Affaire et ses mythes*, Grasset, 2019.